

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19917 - 77EME ANNÉE

## Pour un audit de la filière canne-sucre-rhum-énergie par une mission d'inspection du gouvernement pendant la campagne sucrière pour rencontrer les planteurs en difficulté

### **CGPER : la baisse de la richesse en sucre vient des cannes mixtes imposées aux planteurs par Tereos**

« La richesse ne représente que 10 % du problème, l'essentiel du problème vient des variétés de canne imposées aux planteurs et de la formule de calcul du prix d'achat de la canne par l'usinier. Ceci montre l'urgence de notre revendication : l'envoi à La Réunion d'une mission d'inspection du ministère de l'Agriculture pour faire un audit de la filière en pleine campagne sucrière, car le rapport présenté par le gouvernement la semaine dernière ne va pas assez loin » : la CGPER, par la voix de son président Jean-Michel Moutama, appelle à aller plus loin que l'écume et à se concentrer sur les causes structurelles de la faiblesse des richesses en sucre des chargements de cannes, et donc des revenus tirés de la vente de la canne à sucre. C'est donc la nécessité de revoir tout le système, et en particulier les règles qui définissent le prix de la canne à sucre payé par un acheteur en situation de monopole : Tereos Océan Indien.

Ce point de vue a été exprimé hier lors d'une conférence de presse tenue au Gol en présence de plusieurs dizaines de planteurs dont Jean-Bernard Maratchia, conseiller régional de la majorité.

La CGPER est ainsi intervenu dans le débat qui agite la filière canne-sucre-rhum-énergie au sujet de la faiblesse des échantillons des chargements de canne livrés par les planteurs. Pour la CGPER, ce n'est pas en changeant la technique d'analyse que le problème sera réglé.

« L'an passé nous avons observé des richesses comparables », rappelle Jean-Michel Moutama, « or, les conditions climatiques étaient bien plus défavorables que cette année, avec en particulier la sécheresse ». « Cette année, nous constatons des écarts significatifs avec la richesse moyenne, avec notamment une perte de près de 2 points à la Balance des Tamarins », poursuit-il.

#### **Autant de sucre pour des cannes achetées moins chères**

Les cannes livrées contiendraient donc moins de sucre ? Pour la CGPER, ce n'est pas le cas. Le sucre contenu dans la canne n'a pas baissé en masse, mais en proportion car les cannes livrées sont des variétés de canne-mixte, créées pour produire à la fois du sucre

mais aussi beaucoup de fibres pour les transformer en électricité dans les centrales du Gol et de Bois-Rouge. Selon la CGPER, ces cannes permettent d'avoir 15 à 16 % d'énergie en plus, sans répercussion à la hausse du prix de la canne car pour la part « énergie » fixé depuis plus de 10 ans à 12 euros par tonne de cannes livrée, somme payée au final par les usagers d'EDF

« Les planteurs sont payés en fonction d'une formule de calcul qui date de 40 ans, quand les cannes étaient uniquement cultivées pour en tirer le maximum de sucre », rappelle le président de la CGPER, « les variétés imposées aux planteurs sont destinées à produire du sucre, mais aussi de la fibre. Les planteurs qui ont un taux de fibre important sont pénalisés alors que leurs cannes ne contiennent pas moins de sucre ».

L'ancienneté de la formule de calcul au regard de l'évolution technologique pose aussi problème, souligne la CGPER.

Tout d'abord, « il y a 40 ans, toute la coupe était manuelle. Il est de plus en plus difficile de trouver des coupeurs ce qui oblige à mécaniser la coupe. Avec la coupeuse cannes-longues, le taux de fibre augmente considérablement ». Ensuite, le procédé d'extraction du

sucre à l'usine n'est plus le même : « quand la formule de calcul a été créée, le sucre était obtenu après pressage des cannes broyées, ce qui laissait des résidus de sucre dans la canne alors que depuis plusieurs années, l'industriel utilise un procédé d'extraction utilisant de l'eau chaude pour aller rechercher le moindre résidu de sucre au cœur de la fibre. Quasiment tout le saccharose contenu dans les cannes est exploité par l'usinier, mais la formule ne tient pas compte des gains de productivité dans l'industrie sucrière et le calcul du prix sur la base d'un procédé d'extraction responsables de pertes pour l'usinier mais qui n'existe plus pénalise les planteurs », rappelle Jean-Michel Moutama.

### Le planteur coincé pendant au moins 5 ans

La CGPER souligne également que la plantation de ces variétés qui pénalisent les planteurs s'est faite avec l'aide des fonds européens via Tereos. « Les planteurs ont été poussés à massivement utiliser la canne mixte, avec une prime à la replantation de 4000 euros par hectare uniquement pour ces variétés », rappelle le responsable syndical. Or, à la différence de la betterave, la canne à sucre n'est pas une plante annuelle. Si un planteur décidait d'arracher les cannes de cette variété au bout d'une campagne pour les remplacer par d'autres qui lui rapportent un revenu plus important, il devra en assumer pleinement le coût : « les pouvoirs publics fixent à 5 ans la durée d'amortissement d'une replantation, le planteur est donc condamné à utiliser ces cannes pendant 5 ans », soit 5 ans de difficultés parce que l'agriculteur est fortement incité à replanter des variétés destinées à augmenter les profits de l'industrie de transformation mais qui pénalise le fournisseur de matière première.

### Tereos doit mobiliser ses techniciens

Cette situation n'est pas surprenante, elle est la conséquence du rachat par Tereos des deux usines sucrières de La Réunion. Cette transaction a surtout permis à Tereos de prendre le contrôle du centre de recherche sur les nouvelles variétés de canne à sucre, eR'Canne. L'industriel est dans sa logique d'utiliser eR'Canne pour adapter les variétés à ses intérêts. Ainsi, il peut décider des cannes qui seront plantées sans avoir à prendre le risque de les cultiver. Ce risque repose uniquement sur le planteur qui est en train de payer maintenant la facture.

Il est d'ailleurs un signe révélateur : « quand les cannes d'un planteur affichent une richesse en sucre supérieure à la normale, Tereos envoie des techniciens chez le planteur pour vérifier qu'il n'est pas un tricheur, Tereos parle de « richesse anormalement élevée ». Mais quand les planteurs subissent une importante perte de richesse, Tereos ne parle pas de « richesse anormalement basse » et ne fait rien. Qu'attend Tereos Océan Indien pour agir ? Pourquoi les techniciens de Tereos qui sont dans les Pôles Canne ne vont-ils pas sur le terrain pour aller aider les planteurs qui sont victimes de la baisse de richesse ? »

### Pour un audit par une inspection du ministère de l'Agriculture

Sous la précédente mandature de la Région, il a été question d'un projet de développer la canne-fibre au détriment de la canne à sucre. Les différents scénarii n'ont montré aucune augmentation du revenu des planteurs alors que les aides publiques devront augmenter pour assurer l'équilibre financier de la filière. Cela signifie une

généralisation du problème soulevé hier par la CGPER.

Pour le syndicat, le rapport publié récemment par le gouvernement ne va pas assez loin. « Un audit de la filière canne-sucre-rhum-énergie est nécessaire pour que nous puissions avoir toutes les données sur la table pour discuter de la Convention canne qui s'appliquera à la prochaine coupe », rappelle le président de la CGPER, « nous demandons au ministère de l'Agriculture d'envoyer à La Réunion une mission d'inspection durant cette campagne sucrière pour qu'elle puisse se rendre compte du fonctionnement réel de la filière, et qu'elle rencontre des agriculteurs représentatifs des exploitations cannières du modèle réunionnais », précise-t-il.

Autrement dit, si la proposition du rapport commandé par le gouvernement d'ouvrir le capital des usines sucrières aux planteurs pour qu'ils puissent avoir accès à toutes les informations nécessaires sur les profits tirés des cannes à sucre qu'ils récoltent est un point important soutenu par la CGPER, il est urgent d'agir sans attendre pour que cette transparence puisse être faite le plus tôt possible. La CGPER demande donc à l'État de prendre ses responsabilités pour que cesse une situation préjudiciable pour les planteurs, et lourde de craintes pour l'avenir de la canne à sucre à La Réunion et plus largement pour la situation sociale du pays.

**M.M.**

## Edito

### 4 août 1984 : Thomas Sankara rebaptisait la Haute-Volta en Burkina Faso

**Il y a 37 ans, Thomas Sankara renommait l'ancienne Haute-Volta en Burkina-Faso, le Pays des hommes intègres. Un changement de nom officiel et très symbolique, destiné à rompre avec le passé colonial et à concrétiser les objectifs de la révolution sankariste.**

En vertu d'une ordonnance du 2 août 1984, le capitaine Thomas Sankara, désireux de faire table rase du « passé réactionnaire et néocolonial », rebaptise la Haute-Volta en République démocratique et populaire du Bourkina Fâso (orthographe originelle). Le premier mot signifie « homme intègre » en langue mooré et le second « terre natale » en dioula, soit « le pays des hommes intègres ». Ses sept millions d'habitants ne sont plus des Voltaïques mais des Bourkina-bè.

Né le 21 décembre 1949 à Yako (Nord de l'ex-Haute-Volta), Thomas Sankara a été formé militairement à Madagascar. En janvier 1983, à la faveur d'un coup d'Etat, il est nommé premier ministre. Le pays connaît alors une période d'instabilité et de nombreuses tensions minent l'armée. Arrêté en mai, Thomas Sankara resurgit en août à la suite d'un nouveau coup d'Etat mené par son ami, le capitaine Blaise Compaoré. Agé d'à peine 33 ans, il devient président et symbolise l'Afrique des jeunes et de l'intégrité. D'allure sportive, charismatique et le sourire facile, il bénéficie d'une indéniable popularité. Travailleur acharné, parfois autoritaire, il n'apparaît qu'en treillis avec, à la ceinture, un pistolet à crosse de nacre offert par le dirigeant nord-coréen Kim Il-sung. Il vit simplement, avec sa femme et ses deux fils dans un palais présidentiel délabré et n'a pour seuls biens que sa guitare et sa Renault 5 d'occasion, un véhicule qu'il impose comme voiture de fonction à tous les membres du gouvernement.

Sur la scène internationale, ses relations avec les autres pays sont parfois complexes. Ses prises de position, ses liens avec les sulfureux dirigeants de la Li-

bye et du Ghana lui valent quelques inimitiés en Afrique, à commencer par la Côte d'Ivoire, où Felix Houphouët-Boigny redoute que la jeunesse ivoirienne s'inspire de celle du Burkina Faso. Au président français François Mitterrand, qui avait accueilli officiellement le Sud-Africain Pieter Botha, lié à l'apartheid, il donne une leçon sur les droits de l'homme. Thomas Sankara appelle aussi l'Afrique à ne pas payer sa dette aux pays occidentaux : « La dette ne peut pas être remboursée parce que si nous ne payons pas, nos bailleurs de fonds ne mourront pas. Soyons-en sûrs. Par contre, si nous payons, nous allons mourir. Soyons-en sûrs également. » Il inquiète, dérange de vieux bastions et se sait menacé.

Le capitaine anti-impérialiste expliquera avoir changé le nom de son pays « pour mieux appliquer notre conception révolutionnaire ». Selon lui, « il fallait prendre des initiatives audacieuses et radicales, entre autres effacer les traces du colonialisme. À commencer par l'appellation donnée par celui-ci à notre pays. Le nom Haute-Volta ne répondait ni à des critères géographiques ni à des critères sociologiques ou culturels ». Trente ans plus tard, le Burkina Faso reste connu dans le monde entier comme le « Pays des hommes intègres ». Le capitaine Thomas Sankara, assassiné le 15 octobre 1987 dans des circonstances troubles, est lui devenu une légende, adulé bien au delà des frontières de l'ancien berceau de la révolution sankariste. La situation a évolué mais les fondements de la lutte anti impérialiste sont toujours présents. Nous voyons partout dans le monde se lever des « Hommes Intègres », qui ont su diversifier les terrains de lutte, économie, culture, sport, nouvelles technologies et aussi politique.

**« On peut tuer un homme mais pas ses idées... »  
Thomas Sankara**

*David Gauvin*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

**Kann :**

## **In n'afèr inportan pou noute toute rényoné**

Mézami, zot i koné bande plantèr épi bande rényoné l'après diskite dsi l'avnir kann dann noute péi. Diskité sé in gran mo, pars koté lizinyé nou na konm linpréssyon i koze plito la boush fèrmé. Tanka gouvèrnman fransé, pou son par, ni oi bien li lé paré pou aksèpt in solission si sète-la i profite bande kapitalist é i tienbo bande plantèr dann la dépendanss lo kapitalépi bande zède l'Eta.

Tanzantan, nou néna konm dan lidé kann sé pou in pé in lakt sharité, in problème sosyal solman :

– Alé oir nou l'après anparl in fleuron lagrikiltir rényonèz, in fleuro dann la roshèrche, kissoi pou lo bande varyété kiltivé, kissoi pou lindistri sikriyèr pa arienk issi shé nou mé dann lo monde antyé.

Kissa i koné ankor Emile Hugot, in gran matématissien d'après sak toumoune i di, mé galman in pyonyé dann kann isi shé nou é dann lo monde antyé... Zot va dir amwin sa i konte pou la po patate mé pou nou, pou noute listoir mi panss sa i konte pou bokou. Konm la transpirassion zénération an zénération toute sak la fé ké kann la vni sak èl la vni.

Donk kan i anparl kann, a mon avi, i fo pa fé pityé pars sak i pé tire dann in sèl plante lé fénoména é la pa bande léktèr Témoignages va di lo kontrèr : i konte pa moins sink san produi (ko produi konm i di) k'i pé tire dann kann. La pa pars lizinyé i rotien arienk trépé anparmi ké ni doi fé pityé. Nou la poin pou rouji par rapor noute kann.

Lé vré désèrtin néna dé shoz a roproush azot : kissa ? Dabor sak la di lo pri kann sé lo pri d'lo sik k'i pé tire d'dan. Sak la konploté épi la done lizinyé la totalité d'la propriété dsi la kann, la vol bande plantèr épi bande rényoné pou in takon possibilité nou noré tire ladan pou dévlope noute péi.

**Kann ? In n'afèr inportan pou nou rényoné.**

*Justin*